



### Informations

CCVH

 [0467671674](tel:0467671674)

 [Courriel](#)

**01**  
JUIN

**29**  
JUIN

Communauté de communes Vallée de l'Hérault

*ENVIRONNEMENT, SPORT*

## Le mois 100% VAE !

Le Département de l'Hérault met gratuitement à la disposition des habitants de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault 10 vélos à assistance électrique (VAE) du 1er au 29 juin inclus.

 [AJOUTER À MON CALENDRIER](#)

# Le Département de l'Hérault met gratuitement à la disposition des habitants de la

# Communauté de communes Vallée de l'Hérault 10 vélos à assistance électrique (VAE) du 1er au 29 juin inclus.

Les habitants intéressés pourront tester ce mode de transport gratuitement pendant une semaine.

## Avec le vélo électrique, moins d'effort et plus de vitesse !

Ce vélo est équipé d'un petit moteur, lui-même alimenté par une batterie. Econome en énergie, simple d'utilisation, confortable quelle que soit la route, ses avantages sont nombreux. C'est aussi un moyen de déplacement idéal pour favoriser les déplacements doux qui préservent l'environnement.

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault mettra en place le 4 juin à l'Alternateur situé à Saint-André-de-Sangonis, diverses animations autour des modes de déplacement doux pour promouvoir la pratique du vélo :

- ▶ Le Vieux Biclou, association promouvant l'éco mobilité, sera présent pour réaliser **des marquages Bicycode** et vous accompagner dans les petits réglages mécaniques et ergonomiques de vos vélos.
- ▶ **Test de vélos à assistance électrique** : l'essayer c'est l'adopter.
- ▶ **Stage vélos et vélos électriques** : apprendre ou réapprendre à faire du vélo avec 1 pro !

## Le Département subventionne l'achat d'un vélo électrique à hauteur de 250 €\*.

En cumulant cette aide avec celle de la Région, les Héraultais pourront économiser **jusqu'à 450 euros** pour s'équiper. **Un vrai coup de pouce pour rouler en toute liberté !**

+ d'infos: <http://www.herault.fr/velo> 

*\*sous condition de ressources*

## Infos pratiques :

- ▶ Tous les résidents permanents et majeurs de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault peuvent bénéficier de ce prêt.
- ▶ La location est hebdomadaire.
- ▶ Un chèque de caution de 500 € et une pièce d'identité seront demandées lors du retrait du VAE et restitué à son retour (convention passée entre le Département et l'entreprise de VAE, MOBILECO).
- ▶ Des accessoires accompagnent le vélo : kit chargeur et batterie, casque, antivol, panier, clefs batterie et antivol...

**Réservation : [Attractivite.Territoriale@cc-vallee-herault.fr](mailto:Attractivite.Territoriale@cc-vallee-herault.fr) ou par téléphone au 04 67 67 16 74**

Vue plan ▼

X

## Communauté de communes Vallée de l'Hérault

2 Parc d'Activités de Calmace  
34150 Gignac

→ ITINÉRAIRE

# PRÉCÉD

☰ RETOUR À LA LISTE



**VALLÉE DE L'HÉRAULT**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT**  
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ  
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ **04 67 57 04 50**

@ **CONTACTEZ-NOUS**